



Ville de Vevey
**Service famille, éducation,
sport et jeunesse**
Rue du Panorama 17
1800 Vevey

DECHARGE DE RESPONSABILITE POUR L'ARRIVÉE D'UN ENFANT MINEUR

Art. 23, al 4. L'enfant scolarisé de 4P à 8P venant seuls à la structure d'accueil sont attendu par le personnel éducatif. En cas de retard, le personnel éducatif se renseigne immédiatement. Les parents annoncent immédiatement les modifications d'horaires à la structure d'accueil.

Je soussigné(e) M.....

représentant légal de l'enfant mentionné ci-dessous :

Nom de l'enfant

Date de naissance

autorise mon enfant à arriver seul à la structure de

les jours suivants : à heures

depuis le et jusqu'au.....

☐ Uniquement lorsque les parents appellent avant ☐ Systématiquement

Je reconnais avoir été informé(e) que mon enfant sera sous mon entière responsabilité et que la Ville de Vevey se décharge de toute responsabilité dès lors que les parents autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s).

Lu et approuvé le

Signature du représentant légal

Service famille, éducation,
sport et jeunesse
Rue du Panorama 17
1800 Vevey

Direction	021 925 59 18
Secteur famille	021 925 34 45
Secteur éducation	021 925 59 20
Secteur sport	021 925 53 55
Secteur animation-jeunesse	021 925 53 70

FAM@vevey.ch
famille@vevey.ch
education@vevey.ch
sport@vevey.ch
animation@vevey.ch